TROPHÉES DU GRANULÉ DE BOIS

LES LAURÉATS 2026 RÉCOMPENSÉS AU SALON DES MAIRES

La deuxième édition des Trophées du Granulé de vois s'est tenue ce jeudi 25 novembre 2026 au Salon des maires et des collectivités locales. Huit collectivités ont été récompensées pour l'exemplarité de leurs installations de chauffage collectif au granulé de bois, en présence d'élus nationaux, de représentants de la filière et des partenaires du concours.



La remise de prix s'est tenue en présence de :

Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte-d'Or – **Laurent CROIZIER**, Député du Doubs (1re circonscription) – **Jules NYSSEN**, Président du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) – **Mathieu FLEURY**, Président du Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE) – **Dominique WEBER**, Président du Comité Stratégique de Filière Bois – **Stéphane MAGOT**, Élu des Collectivités Forestières – **Cyrille MERCIER**, Président de Propellet France.

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr

Organisés par Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, les Trophées du Granulé distinguent les collectivités engagées dans la transition énergétique grâce à l'installation de solutions de chauffage au granulé performantes, locales et renouvelables. Cette deuxième édition a reçu 25 candidatures en provenance de 19 départements, avec des puissances installées allant de 18 à 300 kW. Huit lauréats ont été distingués, répartis en trois catégories selon la taille de la collectivité, plus un Coup de cœur du jury et un Prix spécial « Patrimoine éducatif ».

Les lauréats 2026

Prix Grandes Collectivités (plus de 5 000 habitants)

Département de Seine-Maritime – Musée Victor Hugo, Villequier (76)



Le Département de Seine-Maritime a engagé le remplacement de la chaudière fioul du Musée Victor Hugo à Villequier par une chaudière à granulé Hargassner de 65 kW. Les 587 m² du musée bénéficient désormais d'une chaleur renouvelable répondant aux exigences d'accueil des visiteurs et de conservation des collections. Le trophée a été remis par Mathieu FLEURY, Président du Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE).

Malaunay (Seine-Maritime, 76)



La commune de Malaunay a construit un nouveau complexe sportif dédié aux arts martiaux (783 m²) en privilégiant une approche environnementale globale : matériaux biosourcés, toiture végétalisée et chauffage assuré par une chaudière OkoFEN de 41 kW. Un projet qui s'inscrit dans la stratégie municipale de décarbonation, déjà portée par plusieurs chaufferies biomasse sur la commune. Le trophée a été remis par Eric VIAL, délégué général de Propellet France. *« La biomasse est une énergie renouvelable stable et disponible en Normandie. Le bois nous permet de faire vivre la filière locale et de nous prémunir des augmentations fortes et erratiques des coûts de l'énergie. Les exploitants savent maîtriser les chaufferies bois qui sont très efficaces. »* ***Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay***

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr

Collectivités de 1 500 à 5 000 habitants

Rivedoux-Plage (Charente-Maritime, 17)



Face à la hausse des prix de l'énergie, Rivedoux-Plage a mutualisé la production de chaleur de plusieurs équipements communaux (groupe scolaire, salle des fêtes, médiathèque…) grâce à deux chaudières OkoFEN de 100 kW (200 kW au total). L'objectif : réduire la dépendance aux énergies fossiles, améliorer la régulation et maîtriser les dépenses énergétiques de la collectivité. Le trophée a été remis par Cyrille MERCIER, Président de Propellet France.

« Au-delà de l'aspect technique, ce projet illustre la volonté de la commune d'agir concrètement pour le climat, de préserver les finances publiques et de transmettre aux plus jeunes un exemple d'équipement durable. Il s'agit d'un choix responsable, utile à tous et cohérent avec l'identité de notre territoire. » ***Patrice RAFFARIN, Maire de Rivedoux-Plage***

Moosch (Haut-Rhin, 68)



À l'occasion de la rénovation énergétique de la mairie (306 m²), la commune de Moosch a remplacé une ancienne chaudière au gaz par un équipement à granulé KWB de 35 kW. L'opération, menée de front avec l'isolation du bâtiment, a permis de réduire de moitié la facture annuelle de chauffage. Le trophée a été remis par Dominique WEBER, Président du Comité Stratégique de Filière Bois.

« Renoncer aux énergies fossiles était un devoir de citoyen responsable et engagé dans la sauvegarde de la planète. Comme disait le colibri, nous avons pris notre part. Et concrètement, depuis le passage aux granulés, nous avons réduit notre facture de chauffage de moitié. » ***José SCHRUOFFENEGER, Maire de Moosch***

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr

Collectivités de moins de 1 500 habitants

Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (Côte-d'Or, 21)



La commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux a mutualisé le chauffage de cinq logements locatifs communaux (259 m²) en substituant cinq chaudières au propane individuelles par une installation collective à granulé OkoFEN de 32 kW. Un choix qui améliore le confort des locataires tout en permettant de mieux maîtriser leurs charges. Le trophée a été remis par Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte-d'Or.

« Pour une petite commune, la transition énergétique doit être à la fois concrète, responsable et utile aux habitants. En remplaçant cinq chaudières individuelles au propane par une chaufferie collective à granulés, nous avons voulu réduire notre dépendance aux énergies fossiles, maîtriser durablement les charges de nos locataires et montrer qu'une commune rurale peut porter un projet ambitieux à son échelle. » ***Florence ZITO, Maire de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux***

Le Hohwald (Bas-Rhin, 67)



Au Hohwald, une chaufferie automatique à granulé de 100 kW (deux chaudières Guntamatic de 50 kW) remplace un équipement vieillissant, pour l'école primaire, la bibliothèque, l'accueil périscolaire et deux logements communaux (440 m²). Satisfaite du granulé lors de sa première installation, la commune a renouvelé sa confiance en cette énergie pour moderniser son équipement.

« Nous avons mis en place une chaufferie automatique au bois afin d'assurer un mode de chauffage fiable au bâtiment qui abrite l'école du village, la bibliothèque, le périscolaire et deux logements locatifs. » ***Patrick CONRAD, Maire du Hohwald***

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr

Coup de cœur du jury

Jarnages (Creuse, 23)



Dans ce village de quelque 500 habitants, la commune s'est distinguée par la mise en place d'un réseau de chaleur à granulé de 300 kW (deux chaudières Hargassner de 150 kW), qui dessert 22 logements, 4 bâtiments publics, 6 commerces et un hôtel-restaurant, soit 3 496 m² au total. Un projet exemplaire par son ambition collective, réalisé dans un centre-bourg soumis aux contraintes des monuments historiques, en remplacement du fioul, du gaz propane et de l'électricité. Le trophée a été remis par Jules NYSSEN, Président du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER). *« Ce réseau de chaleur biomasse offre aux habitants, aux commerçants et aux équipements publics une énergie renouvelable, locale, stable en prix et compatible avec les exigences patrimoniales. Il s'agit d'un véritable outil de revitalisation du centre-bourg. »* ***Vincent TURPINAT, Maire de Jarnages***

Prix spécial « Patrimoine éducatif »

Visan (Vaucluse, 84)



Le projet de Visan est né d'un constat terrain : les enseignants signalaient des défaillances récurrentes du chauffage de l'école maternelle et élémentaire (882 m²). La commune a remplacé la chaudière fioul vieillissante par une chaudière OkoFEN de 112 kW avec pilotage à distance, pour un chauffage plus fiable et une meilleure maîtrise des dépenses. Le trophée a été remis par Laurent CROIZIER, Député du Doubs (1re circonscription). *« Ce projet est venu du corps enseignant de Visan, qui nous signalait un problème récurrent de manque de chauffage en hiver. Nous avions à cœur d'apporter des solutions pérennes à nos élèves et nos professeurs, tout en prenant en compte notre*

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr

responsabilité face aux enjeux environnementaux et budgétaires. » ***Éric PHETISSON, Maire de Visan***

Un signal fort pour la filière du granulé

Avec cette deuxième édition des Trophées du Granulé, Propellet et ses partenaires confirment leur volonté de valoriser les réussites locales et d'encourager la reproductibilité de ces initiatives dans d'autres communes. Chaque projet démontre que le granulé de bois est une solution performante, économique et durable, adaptée à toutes les tailles de collectivités.

> « Ce qui frappe dans les dossiers de cette deuxième édition, c'est la diversité des territoires et la cohérence des motivations : maîtrise budgétaire, énergie locale, exemplarité. Le granulé de bois est une réponse sérieuse aux défis des collectivités rurales, et ces Trophées sont là pour le démontrer. »
>
> **Eric Vial, délégué général de Propellet France**

À PROPOS DES TROPHÉES DU GRANULÉ

Les Trophées du Granulé récompensent les communes, EPCI et bailleurs sociaux engagés dans la transition énergétique, à travers des chaufferies au granulé exemplaires, en neuf comme en rénovation. Organisé par Propellet France, ce concours national met en lumière des réalisations locales vertueuses qui participent activement à la décarbonation des territoires.

A PROPOS DE PROPELLET

L'association nationale de référence des professionnels du chauffage au granulé de bois et pellet. Elle regroupe près de 250 professionnels qui s'engagent dans la qualité et le développement de la filière du chauffage au granulé de bois. L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion, qui dispose aujourd'hui de 75 usines, produit plus de 2 millions de tonnes de granulés par an et alimente plus de 2 millions de foyers équipés en appareils de chauffage. Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet comme l'interlocuteur incontournable du chauffage au granulé de bois en France, pour les pouvoirs publics, les journalistes, les professionnels et les particuliers.

CONTACT PRESSE
Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

Propellet France
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr